Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 28 (1966)

Heft: 6

Rubrik: Mesures administratives concernant la circulation routière en 1965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mesures administratives concernant la circulation routière en 1965

Retrait du permis de conduire

Dans toute la Suisse, en 1965, 14574 permis de conduire ont été retirés, soit 5 % de plus que l'année précédente (a. p.).

Les motifs de retrait ont été:

l'ébriété	dans 5751 cas	(39,5 %, a.p. 4	0 %)
les fautes de conduite	dans 7513 cas	(51,5 %, a.p. 5	1 %)
autres motifs *)	dans 1310 cas	(9 %, a.p.	9 %)

*) notamment maladies, toxicomanies, défauts de caractère.

La durée des retraits a été de:

1 à 3 mois	dans	9412	cas	(65 %, a.p. 62 %)
3 à 6 mois	dans	2754	cas	(19 %, a.p. 19 %)
6 mois jusqu'à titre définitif	dans	1203	cas	(8%, a.p. 8%)
durée indéterminée:	dans	1205	cas	(8 %, a.p. 11 %)
L'âge des intéressés a été le	suivant:			
jusqu'à 20 ans	dans	1302	cas	(9 %, a.p. 9 %)
21-30 ans	dans	6285	cas	(43 %, a.p. 43 %)
31-60 ans	dans	6356	cas	(43,5 %, a.p. 43 %)
plus de 60 ans	dans	631	cas	(4,5 %, a.p. 5 %)

Autres mesures relatives à la circulation

Outre les retraits de permis de conduire, ont été prises les mesures suivantes:

refus de faire usage d'un permis étranger	735	(a. p.	721)
refus de délivrer un permis de conduire suisse	2390	(a. p.	2494)
retraits d'un permis d'élève conducteur	2837	(a. p.	3371)
interdiction de conduire un cyclomoteur	2107	(a. p.	2021)
interdiction de conduire un véhicule à moteur agricole	40	(a. p.	35)
interdiction de conduire un cycle	136	(a. p.	102)

Le chiffre total des refus ou retraits relatifs aux permis de conduire et des interdictions s'élève à 22 825 (a. p. 22 605).

Les refus du permis de conduire et les retraits du permis d'élève conducteur ont eu pour motifs: la circulation sans permis ou sans être accompagné (56 % des cas), les défauts de caractère, y compris le vol d'usage (16 %), les fautes de circulation, l'ébriété et autres incapacités semblables (14 %), les échecs répétés à l'examen (7,5 %), les maladies ou infirmités (4 %), autres motifs (2,5 %).

En ce qui concerne les interdictions touchant des conducteurs de cyclomoteurs, l'alcool occupe la première place (ébriété 74 %, alcoolisme 5 %). Suivent les fautes de conduite (9,5 %) et les autres motifs (11,5 %).

Département Fédéral de Justice et Police